

Une eau de qualité en Drôme, mais à surveiller!

(SUITE)

Dans un article du numéro 172 p. 11, nous rappelions que l'*UFC que Choisir* avait repris les analyses de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour déterminer des appréciations sur la qualité de l'eau potable de chaque commune de France. Pour les *épines*, nous avons fait la liste des communes de la Drôme dont l'eau était estimée de qualité bactériologique mauvaise ou très mauvaise par l'*UFC que Choisir* en fonction de ses critères.

Nous avons reçu depuis une lettre de Monsieur le maire de Montréal-les-Sources, dont la commune était citée. Notre article lui aura permis de vérifier la conformité de l'eau potable de son village. Mais il nous demande un correctif et nous renvoie les analyses totalement conformes de l'ARS pour sa commune depuis 2004, laissant à pen-

ser que les informations diffusées par notre journal étaient erronées.

Pour comprendre les conclusions de l'*UFC que Choisir*, nous avons consulté les analyses à l'origine de l'enquête. Celles-ci sont accessibles au public pour chaque commune de France en suivant le lien suivant : <http://www.sante.gouv.fr/resultats-du-controle-sanitaire-de-la-qualite-de-l-eau-potable.html>

Par exemple, pour Montréal-les-Sources, l'ensemble des analyses font bien état d'une eau conforme à la norme « distribution ». Cependant, depuis le 14 octobre 2004, nous relevons une majorité de prélèvements (une dizaine) pour lesquels les conclusions sanitaires soulignent la présence de coliformes totaux et recommandent « un entretien des ouvrages et une chloration préventive du réseau ». À plusieurs

reprises nous pouvons observer dans les analyses un taux de bactéries coliformes élevé, alors qu'une colonne indique une référence de qualité inférieure ou égale à zéro.

La nuance entre conformité et qualité réelle peut être importante pour les consommateurs. Il appartient à chaque citoyen de prendre connaissance des informations concernant l'eau potable qui est mise à sa disposition, puis de demander que celle-ci soit de qualité. Des travaux d'entretien sont parfois à mener comme le conseille l'ARS : désinfecter les réservoirs et tuyauteries, rechercher les sources de pollution pour comprendre la provenance des bactéries... La multiplication d'épandages, les pratiques d'un éleveur ou une fosse sceptique mal conçue peuvent en être la cause.

Préserver l'eau et l'environnement, la première mesure de solidarité

En Drôme, nous avons pour le moment la chance de pouvoir disposer à un prix accessible, d'une eau du robinet abondante et potable. **Chacun doit désormais se mobiliser pour conserver et améliorer cet accès aux ressources naturelles pour tous.** Il faut rappeler à nos candidats lors des campagnes à venir que le développement de l'habitat, des industries des commerces et des transports doit respecter avant tout l'environnement pour vraiment prendre en compte les plus démunis, en France et sur toute la planète. On peut tenir 3 minutes sans respirer, 3 jours sans boire, 3 semaines sans manger...

Pour agir pour la préservation de l'eau, des terres agricoles et naturelles, rejoignez le groupe des adhérents de la FRAPNA Drôme en contactant l'association.

Pesticides dénonçons

RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

Le Président de la FRAPNA Région a interpellé la Direction Régionale du Réseau Ferré de France : RFF utilise les herbicides totaux de manière intensive pour « l'entretien de son réseau et ses dépendances ». Tout en donnant une impression de « misère du réseau public », ces pratiques inesthétiques sont particulièrement agressives. En effet, elles détruisent en totalité le couvert végétal parfois fort original le long des voies, anéantissent les populations d'invertébrés, empoisonnent la chaîne trophique et entraînent une pollution des eaux de surface par le ruissellement en provenance des ballasts et des zones dévégétalisées. Ces pratiques d'un autre âge sont déplacées pour une entreprise publique qui, de plus, se prévaut d'une démarche de développement durable ! Pourtant la gestion des espaces verts des collectivités, peut se faire sans utiliser de pesticides. Exigeons que l'entreprise publique RFF s'engage, à l'instar d'ERDF, dans une politique de réduction drastique (voire de suppression totale) de l'usage des pesticides et de gestion de ses dépendances vertes qui soit favorable à l'épanouissement de la biodiversité.



Continuons à lutter contre le scandale des Chambaran

La FRAPNA Drôme avait dénoncé le projet de Center Parcs des Chambaran dans les numéros 164, 166 et 167 des *épines*.

Rappel : le Groupe Pierre et Vacances prévoit la construction d'un village vacances nature composé de 1 021 cottages, d'espaces ludiques pour les activités aquatiques, de commerces et de restaurants pouvant accueillir 5 000 personnes par jour durant toute l'année. Le projet se situe au niveau du bois des Avenières dans le massif forestier des Chambaran, sur la commune de Roybon (Isère). Son emprise est de 210 ha dont 87 % situés sur le bassin-versant de l'Herbasse au niveau de sources alimentées par affleurement de la nappe, et 13 % sur le bassin-versant de la Galaure. Rappelons aussi que ce projet ferait disparaître 92 ha de forêt communale, 62 ha de zone humide, des corridors écologiques... Il menacerait également 35 espèces animales et végétales protégées.

Le Center Parcs impactera les cours d'eau drômois et les nappes de Bièvre-Liers-Valloire et du miocène du Bas Dauphiné.

Malgré cela, le Groupe Pierres et Vacances, soutenu par le conseil général de l'Isère et des organismes divers, continue à vouloir faire aboutir ce projet. Il a maintenant déposé un dossier « loi sur l'eau » auprès des services de l'État...

La réaction citoyenne doit rapidement s'organiser et s'exprimer.

Pour cela, la FRAPNA Drôme et l'association Pour les Chambaran Sans Center Parcs vous appellent à venir en nombre à la **réunion de mobilisation, vendredi 11 octobre 2013 à 20h30 à Romans sur Isère - Centre Saint Jean BOSCO (St Hippolyte) - 17, bd Remy ROURE (Face clinique du Vercors).**

Pour sauver la planète

Faudra-t-il une suite de catastrophes écologiques avant 2015 ?

Le ministère de l'Écologie vient de publier une synthèse de la mission de prospective intitulée « Eau, milieux aquatiques et territoires durables 2030 ». Cette mission lancée en juin 2010 a impliqué plus de 30 experts nationaux. 5 scénarios sont proposés pour notre avenir :

1. Tendanciel : suite de ce que l'on vit avec une tension économique qui laisse peu de place à l'environnement.
2. À vau l'eau, la crise : une crise qui s'amplifie et qui donne toute la priorité à l'économie à court terme.
3. Techno-garden, anthropisation : une reprise qui favorise les technologies environnementales.
4. Le local : le développement du pouvoir localement avec des changements institutionnels importants.
5. Le choix des technologies douces : l'être humain se restreint pour respecter les éco-systèmes...

Seul le scénario 5 laisse l'espoir d'une réaction efficace de notre société. Celui-ci est soumis cependant à un préalable : une suite de catastrophes écologiques majeures dans le monde en début de période, avant 2015 pour permettre une montée forte des préoccupations environnementales dans l'opinion publique !

Pour télécharger la synthèse : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/ED91-2.pdf>